Commission économique pour l’Europe

Comité des transports intérieurs

Soixante-dix-huitième session

Genève, 23-26 février 2016

Point 10 de l’ordre du jour provisoire

Résultats des réunions du Bureau du Comité
des transports intérieurs

 Résultats des réunions du Bureau du Comité
des transports intérieurs en 2015

 Note du secrétariat

|  |
| --- |
|  *Résumé* |
|  Le présent document rend compte des résultats des réunions tenues par le Bureau du Comité des transports intérieurs en 2015. |
|  Le Comité est invité à examiner le document ECE/TRANS/2016/26 et à se référer aux décisions adoptées par le Bureau au titre des points pertinents de son ordre du jour. |
|  |

 Introduction

1. Conformément aux décisions prises par le Comité des transports intérieurs, ci-après dénommé « le Comité » (ECE/TRANS/125, par. 14 et 15, et ECE/TRANS/248, par. 136), le Bureau du Comité s’est réuni le 26 février, le 8 juin et les 26 et 27 novembre 2015.
2. Conformément au plan d’action de la Commission économique pour l’Europe (CEE), le Bureau remplit les fonctions ci-après relatives à l’organisation des sessions annuelles du Comité :

 a) Élaborer un ordre du jour bien ciblé en définissant les objectifs et en précisant le temps à consacrer à chaque question;

 b) Indiquer les principaux sujets pour lesquels des décisions sont nécessaires;

 c) Choisir les thèmes de discussion de la session;

 d) Contrôler et évaluer le travail effectué depuis la session précédente;

 e) Suivre le déroulement des activités et les coordonner de façon à éviter qu’elles fassent double emploi avec celles d’autres organisations concernées;

 f) Et formuler des propositions concernant les activités prioritaires dans le programme de travail en indiquant, lorsque c’est possible, différentes options [E/ECE/1347, chap. III, A, 2 b)].

1. Les annexes rendent compte des résultats des réunions du Bureau, conformément à son mandat, pour examen par le Comité.

Annexe I

 Résultats de la cinquième réunion du Bureau du Comité
des transports intérieurs pour la période 2014-2015
(26 février 2015)

 I. Participation

1. La réunion était présidée par Jerzy Kleniewski (Pologne). Les membres suivants y ont participé : Björn Oriwohl (Allemagne), Farid Valiyev (Azerbaïdjan), Kristof Schockaert (Belgique), Sergey Andreev (Fédération de Russie), Isabelle Paillet (France), Antonio Erario (Italie), Bob Oudshoorn (Pays-Bas), Adriana Pacuraru (Roumanie), Jean-Claude Schneuwly (Suisse), Roman Symonenko (Ukraine) et Ricardo Pascual Bremon (Commission européenne). Sergei Dubina (Bélarus) et Takhir Aliev (Ouzbékistan) n’étaient pas en mesure de participer à la réunion.

 II. Questions découlant de la soixante-dix-septième session
du Comité des transports intérieurs

1. Le Bureau s’est déclaré satisfait de l’excellente organisation de la soixante-dix-septième session du Comité et du débat de politique générale qui a donné lieu à une large participation et a conduit à l’adoption de plusieurs décisions importantes. Plus de 150 participants de 44 pays, dont 13 extérieurs à la région de la Commission économique pour l’Europe (CEE), ont assisté à la session annuelle, de même que des représentants de la Commission européenne et de 36 organisations internationales et non gouvernementales. Le Bureau s’est félicité de l’élaboration et de la diffusion en temps opportun, avant la session annuelle, des documents officiels et des traductions, ainsi que d’un projet de liste simplifiée et concise des principales décisions dans les trois langues officielles de la CEE et il a remercié le secrétariat de ses efforts.
2. Le Bureau a relevé que le débat de politique générale « Repenser les transports urbains et la mobilité durables pour relever les défis d’une nouvelle ère », qui avait été organisé dans la matinée du 24 février 2015 avec des intervenants de haut niveau, était axé sur un sujet d’actualité. Le défi de la transition vers la mobilité et les transports durables était au cœur des travaux du Comité des transports intérieurs, et le débat de politique générale a coïncidé avec l’achèvement de l’étude sur la mobilité urbaine et les transports publics durables dans les capitales de la CEE, apportant ainsi une contribution majeure aux négociations en cours sur les objectifs de développement durable pour l’après-2015. Les gouvernements et les parties prenantes ont grandement aidé le Comité à mettre en place une plateforme internationale dont l’objet était de réunir des décideurs, de diffuser les meilleures pratiques, de mener des activités de renforcement des capacités et de procéder à des analyses. Le Comité a de nouveau démontré que son rôle était de constituer : a) un centre de conventions et d’accords internationaux permettant d’accélérer l’adoption de normes communes et de réglementations adoptées au niveau international à l’appui du transport et de la mobilité durables, y compris en milieu urbain; b) un forum pour collecter et diffuser les meilleures pratiques du monde entier; c) une plateforme pour l’analyse des politiques et des institutions; et d) un mécanisme de coordination des activités de renforcement des capacités et de l’assistance technique pour les États membres concernés.
3. Le Bureau s’est félicité des résultats de la cinquième réunion des présidents des organes subsidiaires du Comité qui était réservée aux représentants des gouvernements. Y ont participé 87 représentants de 40 pays, dont neuf États non membres de la CEE, ainsi que les présidents de 12 groupes de travail et comités de gestion. Le nombre total de participants a presque doublé par rapport à la quatrième réunion des présidents qui avait eu lieu en 2014 sur le même sujet. Ce vif intérêt exprimé par des pays membres et non membres de la CEE a démontré l’importance du sujet et les avantages découlant de l’élaboration d’un rapport détaillé sur les diverses expériences des différents groupes de travail et comités de gestion. Le débat qui a suivi a donné lieu à des échanges instructifs et fructueux sur la manière de renforcer la participation de Parties contractantes non membres de la CEE aux travaux du Comité et de ses organes subsidiaires (voir le document ECE/TRANS/2015/R.1). Le débat a débouché sur la conclusion qu’il était important de rendre l’adhésion aux instruments juridiques relatifs aux transports plus attrayante pour tous les États Membres de l’ONU.
4. Le Bureau a estimé qu’il faudrait continuer de distribuer le projet de liste de décisions aux États membres du Comité en temps opportun, selon la bonne pratique établie à la soixante-dix-septième session. Pour que les travaux de la soixante-dix-huitième session du Comité soient plus efficaces, il faudrait soit accroître la durée du débat de politique générale, soit réduire le nombre des intervenants afin de laisser plus de temps pour les discussions.
5. À sa réunion de juin, le Bureau devrait réfléchir au thème de la réunion de l’année suivante. Les sujets qui pourraient être examinés lors de la réunion du Bureau étaient notamment les suivants : transport durable, transport ferroviaire, douanes et franchissement des frontières, et nouvelles sources d’énergie pour les véhicules.
6. Les sujets qui pourraient être examinés lors de la session restreinte de l’année suivante portaient notamment sur l’avenir des conventions qui n’étaient pas encore entrées en vigueur et la question du financement du Comité, de ses organes subsidiaires et de ses diverses activités d’assistance analytique et technique et de renforcement des capacités.
7. De l’avis général, trois jours, y compris le débat de politique générale, étaient une durée insuffisante pour la session annuelle du Comité. Certains membres du Bureau ont également posé la question de savoir si le débat de politique générale devrait être dirigé par un fonctionnaire du Comité ou par un modérateur externe. Il a été convenu d’examiner ces questions lors de l’examen du thème du prochain débat de politique générale pendant la réunion de juin du Bureau.
8. La question de la visibilité des travaux du Comité a également été soulevée. Un membre du Bureau a estimé qu’il serait utile de trouver des moyens novateurs d’établir un lien entre les résultats des travaux du Comité et de ses groupes de travail et leurs effets dans le monde réel.
9. Le Bureau a demandé au secrétariat d’étudier la possibilité de créer une nouvelle page Web sur le site Web de la CEE consacré aux transports, avec le nom de tous les membres et des anciens directeurs du Bureau du Comité.

 III. Date de la prochaine réunion

1. Le Bureau a décidé de tenir sa prochaine réunion le lundi 8 juin 2015 à partir de 10 heures, dans la salle XXVI.

Annexe II

 Résultats de la sixième réunion du Bureau du Comité
des transports intérieurs pour la période 2014-2015
(8 juin 2015)

 I. Participation

1. La réunion était présidée par Jerzy Kleniewski (Pologne). Les membres suivants y ont participé : Björn Oriwohl (Allemagne), Kristof Schockaert (Belgique), Sergey Andreev (Fédération de Russie), Isabelle Paillet (France), Antonio Erario (Italie), Bob Oudshoorn (Pays-Bas), Florin Tudorie (Roumanie)[[1]](#footnote-1), Jean-Claude Schneuwly (Suisse) et Roman Symonenko (Ukraine). Farid Valiyev (Azerbaïdjan), Sergei Dubina (Bélarus), Takhir Aliev (Ouzbékistan) et Ricardo Pascual Bremon (Commission européenne) n’étaient pas en mesure de participer à la réunion.

 II. Adoption de l’ordre du jour

1. Le Bureau a adopté son ordre du jour provisoire (TRANS/BUR.2015/4).

 III. Bilan de la soixante-dix-septième session du Comité
des transports intérieurs

1. À sa réunion du 26 février 2015, le Bureau avait brièvement examiné les résultats de la soixante-dix-septième session du Comité. En général, il était d’avis que cette session avait été bien organisée et très réussie, qu’il s’agisse du niveau et de la durée de la participation ou des décisions prises. Il s’était également dit satisfait de l’élaboration, de la traduction et de la diffusion en temps opportun, avant la session annuelle, des documents officiels ainsi que d’un projet de liste simplifiée et concise des principales décisions dans les trois langues officielles de la CEE. Il avait relevé que le débat de politique générale « Repenser les transports urbains et la mobilité durables pour relever les défis d’une nouvelle ère », qui avait organisé dans la matinée du 24 février 2015 avec des intervenants de haut niveau, était axé sur un sujet d’actualité et avait suscité un grand intérêt. Il s’était félicité des résultats de la cinquième réunion des présidents des organes subsidiaires du Comité et avait noté avec satisfaction que le nombre des participants avait presque doublé par rapport à la quatrième réunion des présidents qui avait eu lieu en 2014 sur le même sujet.
2. Cela étant, le Bureau était d’avis que certains aspects de la réunion devaient être améliorés. Il était notamment nécessaire de mieux intégrer les conclusions du débat de politique générale dans les travaux des organes subsidiaires du Comité. Le secrétariat a également été prié de présenter la liste des thèmes déjà examinés dans les futurs documents du Bureau sur les débats de politique générale.
3. En outre, le Bureau a examiné la question de la durée de la session annuelle du Comité et a décidé d’accroître cette durée, de même que la durée du débat de politique générale de haut niveau. Il a également été convenu de consacrer une journée à l’assistance technique fournie par le Comité ou aux moyens qui aideraient à régler une question hautement prioritaire concernant l’un quelconque des organes subsidiaires. En 2016, il était prévu d’organiser une manifestation relative à l’assistance technique, compte tenu des effets positifs de celle qui s’était tenue en 2015. En conséquence, la semaine prévue pour la session du Comité se déroulera comme suit :

 **Lundi 22 février 2016**

 **Réunion du Comité consacrée à l’assistance technique à l’appui des instruments juridiques des Nations Unies relatifs aux transports intérieurs**

 **Mardi 23 février 2016**

 9 h 30-10 h 30 Réunion du Bureau

 11 heures-12 h 30 Séance d’ouverture et session directive du Comité

 14 h 30-17 h 30 Poursuite de la session directive

 **Mercredi 24 février 2016**

 10 heures-11 h 30 Sixième réunion des présidents

 11 h 30-13 heures Réunion du Comité

 15 heures-18 heures Réunion du Comité

 **Jeudi 25 février 2016**

 10 heures-13 heures Réunion du Comité

 15 heures-18 heures Réunion du Comité

 **Vendredi 26 février 2016**

 10 heures-13 heures Réunion du Comité (décisions)

 15 heures-18 heures Réunion du Bureau

1. En outre, il a été indiqué que, le premier jour, il conviendrait d’organiser un déjeuner ou une réception pour les ministres ou de préférence pour tous les participants. Il faudrait étudier les possibilités de financement.

 IV. Réunion du Président du Comité des transports
intérieurs avec le Comité exécutif

1. Le Président a donné des renseignements détaillés sur sa participation à la soixante-seizième réunion du Comité exécutif le 31 mars 2015 et informé le Bureau que le Comité exécutif s’était déclaré satisfait des résultats concrets et tangibles obtenus par le Comité et ses organes subsidiaires. Le Bureau a noté qu’au terme du processus d’examen le Comité exécutif était revenu à sa pratique consistant à rencontrer les présidents des comités sectoriels après leurs sessions annuelles.

 V. Les transports à la soixante-sixième session
de la Commission

1. Le Bureau a été informé de la place prépondérante qu’avaient occupée les travaux du Comité à la soixante-sixième session de la Commission (Genève, 16-18 avril 2015). La Division des transports avait été chargée d’un débat thématique de haut niveau sur le thème « Connectivité et compétitivité pour des modes de vie durables » et avait mis à disposition des intervenants pour les quatre autres groupes de haut niveau. La question des transports avait été particulièrement mise en évidence lors des manifestations parallèles, à travers l’organisation de trois manifestations et la coorganisation d’une manifestation sur un ensemble de huit (réunion du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l’environnement/PPE-TSE). Les manifestations parallèles en matière de transports étaient notamment les suivantes :
* Une exposition sur des voitures accidentées;
* Une démonstration sur le freinage d’urgence autonome;
* Une exposition de photographies sur les cinquante ans de régime TIR le long de la route de la soie, 1966-2014; et
* Une exposition de vélos pour sensibiliser les esprits au Partenariat PPE-TSE sur la promotion du cyclisme.

 VI. Préparation de la soixante-dix-huitième session
du Comité des transports intérieurs

1. Le Bureau a examiné les propositions élaborées par le secrétariat pour le débat de politique générale et la sixième réunion des présidents de la session suivante du Comité.
2. Trois grands thèmes pouvant faire l’objet du débat de politique générale ont été passés en revue sur la base du document informel no 3, à savoir : le transport ferroviaire, les connexions régionales et mondiales et les systèmes de transport intelligents (STI). À l’issue d’un examen approfondi, le Bureau a choisi le troisième sujet avec pour titre « L’innovation au service de la viabilité des transports intérieurs, en particulier dans le domaine des technologies de l’information et des communications ». L’idée de base était d’examiner les aspects des systèmes de transport intelligents qui avaient trait aux travaux des différents organes subsidiaires du Comité, comme indiqué dans le document informel no 3. Pour obtenir en temps utile des contributions pertinentes des groupes de travail, le Bureau a prié le secrétariat de communiquer à tous les groupes de travail concernés le choix du sujet, et de leur demander d’accorder une attention particulière à ces questions et d’envoyer leurs commentaires au secrétariat.
3. Il a également été convenu que le Bureau devrait faire parvenir, avant le 10 septembre 2015, ses recommandations concernant des sujets, des modérateurs, des intervenants et des possibilités ou idées d’exposition sur des thèmes pertinents, afin de permettre au secrétariat de disposer de suffisamment de temps pour rédiger un document sur le débat de politique générale. Le Bureau a également demandé au secrétariat de faire en sorte que des modifications au contenu du débat de politique générale ne soient pas acceptées moins de deux semaines avant la réunion proprement dite.
4. Deux sujets susceptibles d’être retenus pour la sixième réunion des présidents ont été examinés : la question de l’assistance technique et de son financement, et la question de la gestion de l’image de marque du Comité au vu de ses fonctions d’assistance technique et d’aide à la décision. Le Bureau a choisi le deuxième sujet consacré aux communications et à la gestion de l’image de marque du Comité, de ses organes subsidiaires et de ses produits, ce qui devrait permettre au Comité de mieux se positionner dans un environnement externe en mutation rapide. Compte tenu de ces avantages, le Bureau a estimé que ce sujet devrait rester inscrit à l’ordre du jour et qu’à sa réunion du mois de novembre une décision devrait être prise sur le point de savoir si un débat à huis clos serait justifié ou si le sujet devrait être débattu dans le cadre de la séance publique du Comité.

 VII. Suite donnée à Rio+20 et Conférence des Parties
à la Convention-cadre des Nations Unies
sur les changements climatiques (COP21, Paris)

1. Le Bureau a été informé des principaux faits nouveaux concernant la place des transports durables dans le cadre des négociations mondiales en cours au sujet de la formulation des objectifs de développement durable pour l’après-2015 (document informel no 5). Étant donné que le Comité avait toujours exprimé son ferme soutien en faveur de la prise en compte des priorités relatives aux transports, de manière cohérente et globale, dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable, le Bureau a appuyé les efforts déployés par le secrétariat pour diffuser largement l’étude mondiale sur les transports dans la perspective du développement durable afin qu’elle aide les gouvernements dans leurs négociations en cours. Il a rappelé que, à sa demande, le secrétariat avait mis à jour cet utile document et l’avait développé pour en faire une étude mondiale des questions relatives aux transports intérieurs, en coopération avec les autres commissions régionales et des organisations non gouvernementales concernées, telles que l’Union internationale des transports routiers et l’Union internationale des chemins de fer.
2. Le Bureau a fermement appuyé les efforts déployés par le secrétariat pour présenter et promouvoir les travaux du Comité et de ses organes subsidiaires à la vingt et unième Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui s’est tenue à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015, à l’appui des domaines de travail stratégiques pertinents du Comité.

 VIII. Coopération du Comité avec l’Envoyé spécial
du Secrétaire général de l’ONU pour la sécurité routière

1. Le Bureau a été informé des principaux faits nouveaux concernant la nomination de M. Jean Todt en qualité d’Envoyé spécial pour la sécurité routière et les domaines de coopération avec le Comité. Il s’est dit préoccupé par des initiatives en cours qui risquaient de faire double emploi avec les travaux actuellement menés en matière de sécurité routière dans le cadre des organes subsidiaires du Comité et a demandé au secrétariat de suivre la situation.

 IX. Questions diverses

1. Le Bureau a demandé au secrétariat d’assurer le suivi des travaux du Groupe d’experts sur les normes applicables aux partenariats publics-privés (PPP), notamment de ses travaux sur les normes régissant les accords de PPP en matière de transport. C’était habituellement un domaine de travail relevant du Comité. Dans le cadre des travaux sur le financement des transports menés par le Groupe de travail chargé d’examiner les tendances et l’économie des transports (WP.5), dont une partie concernait également les accords de PPP, le Bureau a demandé au secrétariat de faire le point sur les relations et les activités de coopération avec le Groupe d’experts sur les PPP.
2. Le secrétariat a informé le Bureau de l’état actuel de la situation concernant d’éventuels détachements et d’autres solutions proposés pour appuyer le travail du secrétariat.
3. Le secrétariat a informé le Bureau des retards survenus dans l’établissement d’un système de notification par courriel en raison de l’importante mise à niveau du site Web de la CEE et des capacités limitées dont disposait le Groupe des systèmes d’information de la Commission.
4. Lors de sa réunion de février (tenue à l’issue de la réunion du Comité), le Bureau a demandé au secrétariat d’étudier la possibilité de créer une nouvelle page Web sur le site Web de la CEE consacré aux transports, avec le nom de tous les membres du Bureau. Après avoir examiné cette question, le secrétariat a informé le Bureau que cette initiative exigerait énormément d’énergie et de ressources en personnel car il faudrait étudier et analyser des informations archivées.
5. Le Bureau a noté que sa prochaine réunion se tiendrait les jeudi et vendredi 26 et 27 novembre 2015.

Annexe III

 Résultats de la septième réunion du Bureau du Comité
des transports intérieurs pour la période 2014-2015
(26-27 novembre 2015)

 I. Participation

1. La réunion était présidée par Jerzy Kleniewski (Pologne). Les membres suivants y ont participé : Sergey Andreev (Fédération de Russie) – Vice-Président, Isabelle Paillet (France) – Vice-Présidente, Ingeborg Dettbarn (Allemagne), Kristof Schockaert (Belgique), Antonio Erario (Italie), Bob Oudshoorn (Pays-Bas), Jean-Claude Schneuwly (Suisse) et Roman Symonenko (Ukraine). Farid Valiyev (Azerbaïdjan), Sergei Dubina (Bélarus), Takhir Aliev (Ouzbékistan), Adriana Pacuraru (Roumanie) et Ricardo Pascual Bremon (Commission européenne) n’étaient pas en mesure de participer à la réunion. Björn Obwohl (Allemagne) avait quitté son poste d’attaché chargé des transports à la mission permanente de l’Allemagne. Son successeur a participé à la réunion du Bureau.
2. Il a été rappelé aux membres que, conformément au Règlement intérieur du Bureau, ils devaient désigner un remplaçant s’ils n’étaient pas en mesure d’assister à une réunion du Bureau.

 II. Adoption de l’ordre du jour

1. Le Bureau a adopté son ordre du jour provisoire (TRANS/BUR.2015/6). Pour faciliter la préparation de la réunion et l’organisation du voyage des membres du Bureau, il a été convenu que l’ordre du jour du Bureau serait distribué au moins quatre semaines avant la réunion. Il a également été convenu que les principaux documents qui appelaient des décisions devraient être envoyés deux semaines avant la réunion et les autres documents le plus tôt possible.

 III. Rapport annuel du Comité des transports intérieurs

1. Le Bureau a examiné le projet de rapport annuel sur les activités réalisées en 2015 par le Comité des transports intérieurs et ses organes subsidiaires (document informel no 1). Il a été informé qu’une version abrégée serait présentée au Comité en tant que document officiel, ainsi qu’un deuxième document officiel sur les problèmes attendus en 2016. La version complète avec photos, seraient disponibles pour la session du Comité en tant que document informel. Le Bureau s’est déclaré satisfait du rapport annuel sur les activités de transport de la CEE. Il a examiné le projet de rapport et souligné qu’il importait de suivre les pratiques de l’année passée et de prendre en compte l’ensemble des principaux résultats et problèmes. Il a également examiné ce rapport dans le cadre de la stratégie de gestion de l’image de marque et de communication du Comité. Il a décidé de présenter des observations supplémentaires concernant le document informel no 1, le cas échéant, dans les huit jours suivant la réunion.

 Documentation

Document informel no 1

 IV. Réunion avec les présidents des organes subsidiaires
du Comité et des comités de gestion des instruments
juridiques de la CEE

1. À sa réunion de juin 2015, le Bureau avait examiné deux nouveaux thèmes pour la sixième réunion des présidents : i) assistance technique et financement; et ii) gestion de l’image de marque du Comité. Il avait alors opté pour le deuxième sujet consacré aux communications et à l’image de marque du Comité, de ses organes subsidiaires et de ses produits, ce qui devait permettre au Comité de mieux se positionner dans un environnement externe en mutation rapide.
2. Le débat devrait s’articuler autour d’une analyse du Comité, d’autres organisations internationales et de questions de transport d’actualité allant des objectifs de développement durable aux changements climatiques. On continuerait de privilégier des questions intersectorielles critiques ou appelant une décision des pouvoirs publics. Le secrétariat a informé le Bureau des progrès réalisés dans l’organisation de la réunion (document informel no 2). Le Bureau a noté que, compte tenu de la nouvelle appellation de la Division (désormais Division du transport durable) et du soixante-dixième anniversaire du Comité qui serait prochainement célébré, la « nouvelle image » de celui-ci pourrait également être examinée dans le cadre de la réunion des présidents. Plus précisément, il pourrait également être utile d’envisager de débattre de questions sensibles au cours de la session restreinte, et un document général sur les initiatives en matière de communications et de gestion de l’image de marque pourrait être présenté à la session ordinaire du Comité afin que les représentants non gouvernementaux puissent contribuer au débat.
3. Le Bureau a rappelé que la participation des présidents à la session du Comité était importante pour promouvoir l’échange de connaissances entre les organes subsidiaires du Comité, créer des synergies, faciliter l’échange des meilleures pratiques et offrir une plateforme pour les débats stratégiques.

 Documentation

Document informel no 2

 V. Le Programme 2030

1. Le Bureau a été informé des principaux faits nouveaux concernant la situation des transports durables dans le cadre des négociations internationales qui avaient été menées à terme au sujet de la formulation du Programme 2030 et des objectifs de développement durable (document informel no 3). Il a pris note du rôle que pourrait jouer le Comité dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable. S’agissant du suivi de la mise en œuvre de ces objectifs dans le domaine des transports, il a appris que des discussions pertinentes, y compris sur les indicateurs, avaient lieu dans le cadre du Comité exécutif. Il a noté, toujours au sujet de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, que le cadre stratégique du sous-programme « Transports » comprenait un mandat clair à l’intention du Comité et de ses organes subsidiaires pour la fourniture d’une assistance aux pays. Dans ce contexte, il a fait observer qu’il était nécessaire de renforcer le rôle que le Comité pouvait jouer à travers ses activités de réglementation, de concertation, d’analyse, de renforcement des capacités et d’assistance technique.
2. Compte tenu du fait que le Comité avait toujours exprimé son ferme soutien en faveur de la prise en compte des priorités relatives aux transports, de manière cohérente et globale, dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable, le Bureau s’est félicité de l’achèvement de l’étude mondiale sur les transports dans la perspective du développement durable et a appuyé les efforts du secrétariat tendant à largement la diffuser. Il a rappelé que, à sa demande, le secrétariat avait mis à jour ce document et l’avait développé pour en faire une étude mondiale des questions relatives aux transports intérieurs, en coopération avec toutes les autres commissions régionales ainsi qu’avec l’Union internationale des transports routiers et l’Union internationale des chemins de fer.

 Documentation

Document informel no 3

 VI. Environnement, changements climatiques et transports

1. Le Bureau a été informé par le secrétariat des activités destinées à aider les gouvernements à atténuer les effets néfastes des transports sur l’environnement, notamment des faits nouveaux intervenus dans le cadre du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l’environnement, des résultats de la table ronde ministérielle tenue lors du Congrès mondial de 2015 sur les STI et de sa contribution à la COP21 (Manifeste de Bordeaux), de la poursuite de la coopération entre les divisions de la CEE chargées de l’environnement et des transports durables en ce qui concerne les études de performance environnementale et leur chapitre sur les transports, et de l’application de l’outil ForFITS (Futurs systèmes de transport intérieur) dans les deux domaines ci-dessus.
2. Les chapitres sur les transports et l’environnement de la troisième étude de performance environnementale du Bélarus, de la Géorgie et du Tadjikistan sont actuellement élaborés par la Division des transports durables. Les analyses renferment les résultats des applications de l’outil ForFITS (document informel no 4).
3. Le Bureau a également été informé par le secrétariat de l’état d’avancement de l’application de l’outil ForFITS dans des pays de la région de la CEE ainsi que de l’étude régionale ForFITS (document informel no 5).
4. Le Bureau a également reçu des informations sur l’atelier annuel PPE-TSE tenu en 2015 avec beaucoup de succès (Irkoutsk, Fédération de Russie, septembre 2015), sur le thème « Améliorer la mobilité urbaine durable en faveur de la santé et de l’environnement ». Il a dit qu’il appuyait les conclusions de l’atelier qui offraient la possibilité de faire une analyse des incidences environnementales et sanitaires des transports en milieu urbain.
5. Le Bureau s’est également félicité des résultats du Comité directeur du PPE-TSE et du colloque qui avait eu lieu dans ce contexte les 17 et 18 novembre à Genève (document informel no 6) et il a exprimé son soutien au renforcement de la représentation du secteur des transports au sein du partenariat tripartite.
6. Le Bureau a pris note avec satisfaction de la participation du Comité à la table ronde ministérielle du Congrès mondial sur les STI tenu à Bordeaux en 2015, à laquelle avaient assisté 30 ministres et délégations et qui avait été coprésidée par M. Alain Vidalies, Secrétaire d’État chargé des transports, de la mer et de la pêche, et Mme Violeta Bulc, Commissaire européenne aux transports. Le Bureau s’est félicité du « Manifeste Bordeaux » (reproduit dans le document informel no 7), texte majeur issu de la table ronde ministérielle, et a exprimé l’espoir qu’il serait utilisé lors de la COP21 comme base d’une contribution du secteur des transports pour atténuer les changements climatiques.

 Documentation

Document informel no 4, document informel no 5, document informel no 6, document informel no 7

 VII. Activités liées à la sécurité routière

1. Le secrétariat a fait part au Bureau des faits récents concernant la deuxième Conférence mondiale de haut niveau sur la sécurité routière, qui avait eu lieu à Brasilia les 18 et 19 novembre 2015 (à savoir la semaine avant la réunion du Bureau, avec l’active participation du Comité et de l’Envoyé spécial du Secrétaire général de l’ONU pour la sécurité routière).
2. Le Bureau a également été informé des principaux faits nouveaux touchant les activités de M. Jean Todt, l’Envoyé spécial, et les domaines de coopération avec le Comité (document informel no 8). Eu égard aux résultats obtenus par l’Envoyé spécial et aux difficultés de mise en œuvre de son plan d’action, le Bureau a demandé à être informé plus en détail des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés dans ce plan d’action, y compris des activités du secrétariat et de l’exécution du projet connexe.
3. Le Bureau a accueilli favorablement les progrès accomplis dans l’exécution du projet SafeFITS (document informel no 9) et a prié le secrétariat de procéder régulièrement à une mise jour à la fin de chacune des phases du projet.

 Documentation

Document informel no 8, document informel no 9

 VIII. Principaux fait nouveaux intervenus dans la réglementation régissant les véhicules

1. Le Bureau a été informé des fait nouveaux intervenus dans la réglementation régissant les véhicules, notamment des nouveaux Règlements de l’ONU sur « les motocycles et cyclomoteurs électriques » et sur « le choc avant : les systèmes de retenue », ainsi que des travaux en cours sur les Règlements régissant la conduite automatisée pour les manœuvres à faible vitesse, comme le « voiturier automatique » et le « pilote automatique en embouteillage », et le système de pilotage automatique pour la conduite sur route ou voie express.
2. Le secrétariat a donné des informations au Bureau sur les brochures et dépliants publiés récemment sur les systèmes de retenue pour enfants et les casques de motocyclistes.
3. Le Bureau a pris note avec satisfaction du modèle de casque récemment approuvé qui, grâce à son système d’aération et aux technologies appliquées, est moins encombrant et mieux adapté aux régions chaudes, et satisfait aux conditions du Règlement no 22 de l’ONU. Il a estimé que cela pourrait être un tournant décisif pour la sécurité routière des porteurs de casque.

 Documentation

Document informel no 10, document informel no 11

 IX. Principaux faits nouveaux en matière de transport
de marchandises dangereuses et de cargaisons fragiles

1. Le Bureau a été informé des faits nouveaux en matière de transport de marchandises dangereuses et de cargaisons fragiles. Il s’est félicité en particulier du grand intérêt suscité par les publications sur le transport de marchandises dangereuses, dont plusieurs figurent au nombre des 30 publications des Nations Unies les plus demandées. Il a également été informé des travaux du Groupe de travail chargé du transport des denrées périssables (WP.11), des difficultés auxquelles celui-ci s’était heurté pour mettre à jour l’Accord relatif aux transports internationaux de denrées périssables, eu égard aux règles à respecter en matière d’unanimité, et de son désir de promouvoir la conclusion d’accords multilatéraux entre les Parties.

 X. Activités liées aux problèmes douaniers visant
les transports et à l’application de la Convention TIR

1. Le secrétariat a communiqué des informations au Bureau sur la situation actuelle concernant l’application de la Convention TIR et sur le projet eTIR. La situation dans la Fédération de Russie n’a pas changé au cours des derniers mois. Lors de leurs réunions tenue en octobre 2015, le Groupe de travail (WP.30) et le Comité de gestion (AC.2) ont été informés qu’un projet de décret des douanes russes, comprenant une liste provisoire de 39 points de passage des frontières devant être ouverts conformément à la procédure TIR, avait fait l’objet de consultations intergouvernementales. À cette occasion, le représentant des douanes russes a dit qu’il espérait pouvoir fournir des informations plus concrètes avant le mois de février 2016, lorsque les consultations auraient été menées à terme.
2. Le Bureau s’est félicité des informations faisant état de la dernière adhésion en date à la Convention TIR (Pakistan) et d’une éventuelle adhésion (Chine).
3. Le Bureau a reçu des informations du secrétariat au sujet : a) de l’état actuel de la mise en œuvre de la Convention internationale sur l’harmonisation des contrôles des marchandises aux frontières (1982) et, en particulier, des progrès accomplis dans l’élaboration d’une nouvelle annexe 10 à la Convention, portant sur la facilitation des procédures de réglementation dans les ports maritimes; b) de la Convention internationale pour faciliter le franchissement des frontières aux voyageurs et aux bagages transportés par voie ferrée (janvier 1952) et des efforts en cours visant à élaborer une nouvelle convention sur le transport ferroviaire international de passagers.

 XI. Progrès réalisés dans la mise en place d’une législation
ferroviaire unifiée

1. Le Bureau a été informé des résultats des dernières sessions du Groupe d’experts pour l’uniformisation du droit ferroviaire, concernant l’élaboration d’un cadre juridique pour le transport ferroviaire (devant d’abord s’appliquer depuis l’Atlantique jusqu’au Pacifique), assorti de règles équivalentes à celles régissant le transport routier, aérien et maritime. Afin que les autorités nationales disposent de suffisamment de temps pour examiner la résolution avant la session annuelle du Comité, il serait bon d’en joindre le texte à la lettre invitant les délégations nationales à participer à ladite session.

 XII. Projets de liaisons de transport Europe-Asie (LTEA), d’autoroute transeuropéenne (TEM)
et de chemin de fer transeuropéen (TER)

1. Le Bureau a accueilli avec satisfaction les informations du secrétariat sur l’état actuel de la situation concernant la gestion des projets d’autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen, y compris la désignation d’un pays hôte pour les bureaux du TER.
2. Le Bureau a pris note des récentes activités menées dans le cadre du projet LTEA et des discussions en cours sur le financement des activités relevant du projet.

 XIII. Systèmes de transport intelligents

1. Le Bureau a été informé de l’organisation, en collaboration avec le Gouvernement français, de la table ronde annuelle phare sur les STI. Cette table ronde était associée au vingt-deuxième Congrès mondial sur les STI et à l’exposition tenus à Bordeaux (France) du 5 au 9 octobre 2015. Le Bureau a également été informé de l’état d’avancement de la feuille de route (document informel no 12).
2. Le secrétariat a fait part au Bureau des travaux actuellement menés pour mieux harmoniser les activités relatives aux STI au sein des organes subsidiaires du Comité, et d’une note stratégique correspondante qui devrait servir de base aux discussions à la prochaine réunion du Comité et mettre en corrélation les questions de fond et les questions techniques (document informel no 13). Le Bureau a fait observer que le document stratégique devrait donner plus de précisions sur les objectifs, la valeur ajoutée et les incidences budgétaires afin que le Comité puisse pleinement évaluer la situation et être en mesure de prendre une décision.

 Documentation

Document informel no 12, document informel no 13

 XIV. Activités de coopération technique – concertation sur
l’action à mener et financement

1. Le Bureau a été informé des progrès enregistrés dans la mise en œuvre des projets financés par le Compte pour le développement de l’ONU : i) échange de documents électroniques entre les services des douanes; et ii) sécurité routière (document informel no 14).

 Documentation

Document informel no 14

 XV. Évaluation des activités de la Division des transports
de la CEE ainsi que du Comité et de ses organes subsidiaires

1. Le Bureau a été informé de la nécessité d’effectuer de plus en plus souvent des évaluations indépendantes des travaux du Comité et de ses organes subsidiaires, de leur pertinence, de leur rapport coût-efficacité et de leur valeur ajoutée. En conséquence, durant l’actuel exercice biennal, l’auto-évaluation a été réalisée par un consultant indépendant qui s’est penché sur les activités de transport de marchandises dangereuses. L’évaluation du consultant devrait être disponible lors de la réunion du Comité. Le Bureau a également été informé des opérations d’évaluation actuellement effectuées par deux équipes du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) : l’une a été chargée d’évaluer le niveau d’adaptation de la CEE à l’objectif visé et partant le sous-programme « Transport » dans la perspective du Programme de développement durable à l’horizon 2030[[2]](#footnote-2), l’autre, de procéder à un contrôle du sous-programme « Transport » ainsi que du sous-programme « Environnement » de la CEE. Le secrétariat a demandé aux membres du Bureau d’être disponibles aux fins d’entretiens avec les évaluateurs et contrôleurs. Le Bureau a demandé qu’il soit procédé à des mises à jour régulières et que le Comité soit informé de la situation.

 XVI. Approbation de l’évaluation biennale des travaux
du Comité pour 2014-2015

1. Le Bureau a examiné le projet d’évaluation biennale de ses travaux en 2014-2015 (évaluation de l’exécution du programme) (document informel no 15). Un aperçu des évaluations de l’exécution du sous-programme « Transport » conforme à ce que le Comité des transports intérieurs avait adopté à sa soixante-seizième session en 2014 a été présenté.
2. Le Bureau a recommandé que le Comité approuve l’évaluation de l’exécution du programme pour 2014-2015 à sa soixante-dix-huitième session en 2016.

 Documentation

Document informel no 15

 XVII. Programme de travail et évaluation biennale
pour 2016-2017 et cadre stratégique pour 2018-2019

1. Le Bureau a examiné le programme de travail ainsi que les réalisations escomptées et les indicateurs de succès proposés pour chaque groupe d’activités du programme de travail relatif aux transports pour la période 2016-2017, tel qu’il est présenté dans le document informel no 16.
2. Le Bureau a recommandé au Comité d’approuver le projet de programme de travail et de plan pour l’évaluation biennale des résultats pour l’exercice 2016-2017 (document informel no 17).
3. Le Bureau a examiné et adopté le projet de cadre stratégique (plan-programme biennal) du sous-programme de la CEE « Transports » pour la période 2018-2019 (document informel no 18). Ce projet de cadre stratégique, dans lequel figurent les résultats escomptés et la stratégie, a été établi conformément au mandat du sous-programme « Transports », aux résultats escomptés lors de l’exercice biennal précédent et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs à l’élaboration des plans stratégiques biennaux.
4. Conformément au processus de planification des programmes de la CEE, le cadre stratégique doit être examiné par les comités sectoriels (ou par leur bureau, dans le cas des comités qui ne se sont pas réunis au cours des quatre derniers mois de l’année 2015) avant d’être soumis au Comité exécutif en décembre 2015 et au Siège de l’ONU au début de 2016.

 Documentation

Document informel no 16 et Add.1, document informel no 17, document informel no 18

 XVIII. Examen des points de l’ordre du jour de la soixante-dix-huitième session du Comité des transports intérieurs

1. Le Bureau a examiné l’ordre du jour provisoire de la soixante-dix-huitième session du Comité (ECE/TRANS/253) et l’ordre du jour annoté (ECE/TRANS/253/Add.1).
2. À sa réunion de juin, le Bureau était convenu d’accroître la durée de la session annuelle du Comité et la durée du débat de politique générale de haut niveau qui devait être organisé au niveau ministériel si possible. Il était également convenu de consacrer une journée à l’assistance technique fournie par le Comité ou aux moyens qui aideraient à régler une question hautement prioritaire concernant l’un quelconque des organes subsidiaires. En 2016, il est prévu d’organiser une manifestation relative à l’assistance technique, compte tenu des effets positifs de celle qui s’est tenue en 2015.
3. En outre, il a été indiqué que, le premier jour, il conviendrait d’organiser un déjeuner ou une réception pour les ministres/chefs de délégations ou de préférence pour tous les participants. Il faudrait étudier les possibilités de financement.
4. S’agissant du sujet devant faire l’objet du débat de politique générale, le Bureau a approuvé la note thématique et pris acte du projet d’ordre du jour et de programme correspondant (document informel no 19) avec les modifications et observations suivantes : a) il faudrait modifier le libellé de la séance I de manière à souligner que la priorité est donnée à l’accès pour tous, et non seulement aux groupes vulnérables, ce qui permettrait une meilleure corrélation avec l’objectif de développement durable 11.2; b) le débat de politique générale devrait être organisé de manière à ce que le public puisse activement participer au débat, qu’il y ait suffisamment de temps pour les discussions à l’issue de l’exposé des principaux intervenants, et qu’un mécanisme rappelle aux intervenants que leur temps de parole est terminé; c) il serait bon qu’avant de présenter leur exposé, les principaux intervenants se familiarisent avec l’ensemble des activités du Comité afin d’optimiser leur intervention.
5. Le Bureau est convenu d’aider à recenser (y compris, le cas échéant, en matière de financement) d’éventuels intervenants pour chacune des sessions et d’envoyer les informations pertinentes au secrétariat avant le 10 décembre dans la mesure du possible. Le secrétariat a informé le Bureau des progrès réalisés dans le recensement d’intervenants de haut niveau pour le débat de politique générale et d’éventuelles parties prenantes qui participeraient à des démonstrations et des expositions de véhicules automatisés au cours de la session annuelle du Comité.
6. Le Bureau s’est concentré sur les points de l’ordre du jour devant faire l’objet d’un examen, appelant des décisions ou ayant trait à des questions sensibles. Il a également été informé par le secrétariat des problèmes rencontrés dans la prestation de services aux réunions, qui avaient une incidence sur la traduction des documents et des rapports.

 Documentation

Projet de document ECE/TRANS/253 et Add.1, document informel no 19

 XIX. Questions diverses

 A. Élection du Bureau pour les sessions du Comité et des membres
du Bureau pour les années 2016 et 2017

1. Le Bureau a pris note de la prochaine élection du Bureau pour les sessions du Comité et des membres du Bureau pour les années 2016 et 2017.

 B. Calendrier des réunions du Comité et de son Bureau
pour les années 2017 et 2018

1. Le Bureau a examiné et approuvé le document informel no 20 établi par le secrétariat et présentant le calendrier proposé pour les réunions du Comité et de son Bureau en 2017 et 2018.

 Documentation

Document informel no 20

 C. Nouvelle dénomination de la Division

1. Le Bureau a pris note avec satisfaction des informations faisant état du changement de nom de la Division qui, depuis le 7 août 2015, ne s’appelle plus Division des transports mais Division des transports durables, et a exprimé le souhait que cette question soit abordée lors des débats qui porteront sur l’image de marque et la communication à la réunion restreinte de la soixante-dix-huitième session du Comité.

 D. Date de la prochaine réunion

1. Le Bureau a confirmé que sa prochaine réunion se tiendrait le mardi 23 février 2016, de 9 h 30 à 10 h 30.
2. Le Bureau a également confirmé que sa réunion qui suivra la soixante-dix-huitième session du Comité aura lieu le 26 février 2016 dans l’après-midi.
1. En remplacement de Mme Adriana Pacuraru qui n’a pas pu participer à la réunion. [↑](#footnote-ref-1)
2. Des études de cas doivent être réalisées par les évaluateurs : l’une sur le transport fluvial, l’autre sur la sécurité routière. [↑](#footnote-ref-2)